



VIVRE ENSEMBLE

Personnes sourdes et malentendantes : un accueil téléphonique adapté

Mis en ligne le **lundi 04 mai 2020**

La ville de Brest et Brest métropole mènent une expérimentation à destination des publics sourds et malentendants. L'accueil téléphonique leur est désormais accessible via une plate-forme d'interprétariat en ligne.

ACTUELLEMENT OUVERT

Vous êtes sourd ou malentendant, vous communiquez en

- LSF**
Avec un interprète
- TTRP**
Avec un transcripneur
- LPC**
Avec un codeur

Les numéros de l'accueil téléphonique de la ville de Brest et de Brest métropole (02 98 00 80 80 ET 02 98 33 50) sont maintenant accessibles aux personnes sourdes et malentendantes grâce à une plateforme d'interprétariat en Langue des signes française (LSF), en langue parlée complétée (LPC) et en transcription en temps réel de la parole (TTRP).

La plateforme d'interprétariat est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 du 4 mai jusqu'à fin juin.

Deux mois de test

Ce nouveau service permet d'apporter des réponses plus adaptées aux besoins des personnes sourdes et malentendantes, notamment au regard de la crise du Covid-19 et du confinement. L'expérience, qui va durer

deux mois, permettra ensuite à la collectivité d'envisager au mieux la mise en place d'un dispositif permanent d'accueil téléphonique accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30